



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION RÉGIONALE  
DES AFFAIRES CULTURELLES  
DE NORMANDIE**

Mélanie Ozouf  
Conseillère musique et danse  
02 31 38 39 77  
melanie.ozouf@culture.gouv.fr  
MO/CD

Caen, le **25 AOUT 2021**

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 2 juin dernier, vous avez saisi mes services d'une demande de subvention d'un montant de 6 000 € pour l'organisation d'un festival estival « Du jazz dès l'aube ».

Malgré l'intérêt de votre projet, je suis au regret de vous informer qu'il ne sera pas possible à la direction régionale des affaires culturelles de vous accorder un soutien financier.

En effet, les dossiers de demande de subvention pour 2021 étaient recevables jusqu'au 31 décembre 2020 ; votre demande est donc hors délais et tous les crédits mis à ma disposition ont été affectés.

De plus, selon les orientations du Ministère de la culture, les crédits disponibles sont réservés en priorité aux manifestations structurantes, à caractère permanent et ne permettent pas de soutenir un événement ponctuel tel que celui que vous envisagez.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de la région Normandie  
et par délégation,  
La directrice régionale adjointe des affaires culturelles

Diane de RUGY

Madame Virginie GUILLAUMET  
Présidente  
COLLECTIF CULTURE JAZZ  
3 bis rue Auguste Vacquerie  
76490 VILLEQUIER